

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	12
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	14
3.1. BILAN TECHNIQUE	14
3.2. BILAN FINANCIER	27
3.3. PERSPECTIVES	29
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	31
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	31
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	39
6. PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	43
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	45
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	45
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	47
7. PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	49
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	51
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	51
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	53
8. PROGRAMME 319: RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS	55
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	57
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	58
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	59

9. PROGRAMME 320: ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DU MINTOUL	61
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	63
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	63
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	65

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (D S C E) .

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

page intercalaire

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Avec le retour à la planification de son développement économique, social et culturel, le Cameroun s'est doté d'un document de vision à long terme (25 ans) dont l'opérationnalisation est déclinée dans le document décennal de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Ce dernier constitue dorénavant le cadre de référence de toute action gouvernementale.

Il convient de préciser que la politique de développement des activités touristiques et des loisirs tire son essence de ces instruments de prospective et de planification.

I-1 Orientations de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035

La vision prospective à l'horizon 2035 ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » en se fixant quatre objectifs globaux assortis chacun des objectifs spécifiques.

Le développement du tourisme et des loisirs peut contribuer à atteindre les différents objectifs définis. Le tableau ci-après (voir tableau n°1) en donne une parfaite illustration, faisant du secteur touristique un des grands secteurs productifs susceptibles de créer des emplois directs, indirects et induits, de générer les ressources financières et fiscales grâce aux investissements privés et publics.

I-2 Orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et de l'Emploi (DSCE), pour la première décennie 2010-2020, des orientations en matière de développement du tourisme et de loisirs y sont indiquées. Celles-ci permettent à l'Administration Nationale du Tourisme d'encadrer les actions concrètes qu'elle est appelée à mener sur le terrain, en liaison avec les différents partenaires impliqués dans le déroulement des activités touristiques et des loisirs.

Dans le domaine du tourisme et des loisirs, au terme de la décennie 2010-2020, le DSCE ambitionne de voir doubler l'effectif annuel des touristes en provenance de l'extérieur.

Pour ce faire, le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier et retenir un nombre restreint de sites touristiques à fort potentiel de développement, puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code d'investissement touristique sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière, des ressources budgétaires conséquentes seront également dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'Etat. En outre, le Gouvernement prendra des mesures en vue de développer le tourisme intérieur ».

De manière plus affinée, dans les « Matrices des stratégies sectorielles » qui constituent les annexes au DSCE, il est identifié sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun va actionner ses deux leviers, la croissance et l'emploi, afin d'assurer son développement. Le secteur de l'industrie et services est l'un des secteurs ainsi retenus.

Le secteur « industrie et services » comprend les Ministères ci-après : Ministère des Mines et du Développement Technologique ; Ministère du Commerce ; Ministère du Tourisme ; Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation.

Il est considéré par les autorités camerounaises comme « le véritable levier de la croissance et de la création d'emplois décents à moyen terme, ce d'autant plus que le développement du secteur a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée. »

Ce secteur a pour objectif à l'horizon 2020 d' « assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ». Le tourisme, en

permettant d'échanger les biens et services nationaux consommés sur place contre des devises, est considéré à juste titre comme une industrie d'exportations. L'atteinte de cet objectif sectoriel suscité se fera à travers des programmes propres à chaque sous secteur.

En ce qui concerne particulièrement le domaine du tourisme et des loisirs, il s'agira de réaliser le programme « le développement et la promotion du tourisme », décliné en sous-programme axé sur « la promotion du tourisme à l'intérieur et à l'extérieur ».

Le tableau n°2 en donne la synthèse.

A la lumière de ces indications pratiques, le Cameroun cherchera à accroître de manière significative le nombre des touristes tant internes qu'internationaux.

En tout état de cause, les arrivées massives de touristes impliquent en amont l'aménagement des sites touristiques et des espaces de loisirs, la construction des structures d'hébergement, de restauration, la promotion de la destination et la commercialisation des produits touristiques, etc.

De plus, pour faciliter les différents investissements, un code des investissements spécifique aux activités touristiques et des loisirs devra voir le jour. Il en sera de même de la création d'un office de promotion du tourisme et des loisirs, organisme para-public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, plus apte à négocier avec les agents de voyages et les tours opérateurs des pays émetteurs de touristes, etc.

Il faut de même souligner que plusieurs produits touristiques sont identifiés dans les dix Régions camerounaises: safari photo, écotourisme, agrotourisme, tourisme culturel, tourisme de santé, tourisme d'affaires et de congrès, tourisme sportif, tourisme cynégétique, tourisme balnéaire. Le Cameroun cherche à développer en priorité l'écotourisme, le tourisme balnéaire et le tourisme de safari photo.

La commercialisation des produits touristiques se fera plus facilement par les tours opérateurs et les agents de voyages, l'Etat se chargeant de la promotion de la destination Cameroun.

I-3 Vision, objectifs global et stratégique du Ministère du Tourisme et des Loisirs

A/- Vision du domaine du tourisme et des loisirs

Le domaine du tourisme et des loisirs, jugé stratégique au vue des atouts naturels, culturels et historiques dont dispose le Cameroun, Afrique en miniature, a conduit les autorités camerounaises, au fil des ans, à prendre des engagements politiques propices au développement harmonieux de ce secteur d'activités.

C'est ainsi que durant le septennat 1997-2004, le tourisme a été placé par le Président de la République en cinquième position sur les dix priorités retenues dans le cadre du programme de développement économique, social et culturel du Cameroun.

Le septennat des grandes ambitions (2007-2011) ainsi que celui des grandes réalisations (2011-2018) accordent également une place de choix au tourisme et aux loisirs. Pour porter l'économie camerounaise à un niveau élevé, le Chef de l'Etat proclame que les richesses touristiques seront développées.

Il faut souligner que cette volonté politique s'est concrétisée entre autres par la création du Conseil National du Tourisme, des Bureaux d'Informations Touristiques pour l'Europe à Paris, pour l'Asie à Beijing, pour l'Amérique à Washington et du Compte d'Affectation Spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique, etc.

Toujours dans le souci de développer ce secteur d'activités, le Gouvernement a intensifié les actions de promotion dans les pays émetteurs des touristes, à l'instar de la Chine avec qui il a signé

un Mémorandum d'Entente en 2011 afin d'inciter les touristes chinois au pouvoir d'achat élevé à visiter la destination Cameroun.

Dans le même ordre d'idées en 2010, la Banque Mondiale a accordé un financement de près de 8,7 milliards de FCFA au Gouvernement Camerounais pour le développement de son tourisme à travers le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC). Ce projet permettra de développer l'écotourisme dans les zones du Mont Cameroun et du parc national de Campo Ma'an, le tourisme culturel dans les chefferies de l'Ouest et du Nord-Ouest, le tourisme balnéaire à Kribi, etc.

A la lumière de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et à travers le secteur industries et services, un accent particulier sera porté aussi bien sur la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire, propice à la promotion du tourisme et des loisirs camerounais qu'à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs.

A cet égard, il s'agira de valoriser le riche potentiel touristique et des loisirs du Cameroun afin de faire de ce pays la première destination touristique en Afrique noire où les touristes conquis séjourneront assez longtemps et auront surtout envie d'y revenir le plus souvent, comme l'a si fort judicieusement prescrit le Chef de l'Etat.

De ce qui précède, la formulation de la vision dans le domaine du tourisme et des loisirs est ainsi faite :

« Cameroun : première destination touristique en Afrique sub-saharienne ».

B/- Objectif global

A partir de cette vision déclinée en matière de tourisme et des loisirs, l'objectif global de ce secteur d'activités est de:

« Rendre la destination Cameroun plus attractive et compétitive ».

C/- Objectif stratégique

L'arrivée massive des touristes constitue une source indéniable de rentrées financières tant dans les caisses de l'Etat que dans celles des entreprises touristiques et connexes. En effet, Les visiteurs nationaux et internationaux sont détenteurs de revenus importants, épargnés le plus souvent des mois durant, qu'ils cherchent à dépenser dans les destinations de leur rêve.

Il n'est point à douter que le Cameroun souhaite capter ces touristes, facteurs essentiels pour la création d'emplois, la génération de richesses et l'amélioration du bien-être des populations rurales et

Objectifs Globaux de la Vision	Objectifs spécifiques de la vision que le sous-secteur tourisme peut contribuer à atteindre
1-Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable	<ul style="list-style-type: none"> Faire de la population un facteur effectif de développement Identifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs Réduire les écarts entre riches et pauvres par l'amélioration des systèmes de redistribution Promouvoir la création d'emplois décents
2-Devenir un pays à revenu intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la productivité de l'économie Promouvoir la professionnalisation des services
3-Atteindre le stade de nouveau pays industrialisé	<ul style="list-style-type: none"> Intensifier les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs Développer un secteur manufacturier sain, compétitif et diversifié capable d'inverser la structure du commerce extérieur
4-Renforcer l'unité nationale et consolider la démocratie en promouvant les idéaux de paix, de liberté, de justice, de progrès social et de solidarité nationale	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la solidarité nationale Assurer une grande participation des populations Affermir la décentralisation et le développement local

TABLEAU N° 1

Secteur	Industrie et services			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	But	Résultat à l'horizon 2020	Indicateurs
INDS-6 Développement et promotion du tourisme	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	Le Cameroun est une destination touristique prisée	*Nombre de touristes internationaux par an (au moins 1 million)
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			*Nombre, par sexe (Hommes-Femmes), de touristes internes
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			*Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés *VA touristique/VA totale

TABLEAU N° 2

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

II-1 Loi cadre du tourisme et des loisirs

La politique de développement du tourisme est sous tendue par la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique et son Décret d'application n°99/443 du 25 Mars 1999.

Cette loi fixe les règles particulières applicables à l'activité touristique en vue :

- du développement économique ;
- de la promotion de la culture nationale ;

- de la mise en valeur du patrimoine touristique national.

Aujourd'hui cette loi doit être révisée tant pour encadrer les activités touristiques et des loisirs, que pour s'arrimer aux exigences internationales en la matière.

II-2 Organisation du Ministère du Tourisme et des loisirs

Le Gouvernement, à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs, est chargé de donner corps aux orientations globales sus évoquées. Le travail dévolu à ce département Ministériel est réalisé à l'aune du décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Ainsi, le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;
- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs;
- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs;
- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

- . le Syndicat Patronal des Restaurateurs du Cameroun (SPRC) ;
- . le Syndicat Patronal des Établissements de Loisirs (SPEL) ;
- . l'Association des Guides de Tourisme Camerounais (AGTC) ;
- . les Guides Associés du Cameroun (GUASC) ;
- . l'Association des Professionnels du Tourisme du Cameroun (APTC) ;
- . la Chaîne des Restaurateurs pour le Patrimoine de la Cuisine Camerounaise (CRESPAC) etc.

En outre, les Administrations Publiques, dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme (CNT), formulent à l'attention du Gouvernement des propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs. Ce sont, entre autres:

Au plan sécuritaire : le Ministère de la Défense et la Délégation Générale à la Sûreté nationale (couloirs spéciaux de contrôle dans les aéroports internationaux ; prises de vue ; contrôles routiers...); etc.

Au plan administratif : le Ministère chargé des Relations Extérieures (Visas ; amélioration des conditions d'accueil...) , le Ministère des Transports et le Ministère des Travaux Publics (panonceaux indicateurs et directionnels, accotements, gestion des aéroports...), le Ministère en charge des Arts et de la Culture, et la chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (sortie des produits de l'artisanat...), le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances (financement des projets touristiques...), le Ministère du Commerce (promotion des produits touristiques...), le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (création des établissements spécialisés en tourisme, harmonisation des

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

L'exécution physico-financière du budget des moyens des exercices 2010, 2011 et du premier semestre de 2012 permet d'apprécier les performances réalisées par le passé.

Il faut d'emblée souligner que l'allocation des différentes ressources est intervenue dans un contexte où ce département ministériel n'avait pas encore vu ses missions élargies aux aspects liés à la promotion et au développement des activités de loisirs.

3.1 BILAN TECHNIQUE

III-1 Bilan technique et financier de l'exercice 2010

L'enveloppe allouée à l'ex Ministère du Tourisme au titre de l'exercice 2010, dont le montant global s'élève à 4 340 000 000 FCFA est répartie de la manière suivante :

3 140 000 000 FCFA pour le fonctionnement;
1 200 000 000 FCFA pour l'investissement;

Soit une augmentation de 176 000 000 FCFA par rapport à l'exercice 2009 pour le budget de

fonctionnement et une baisse de 100 000 000 F CFA pour le budget d'investissement.

Les principales activités financées par ces ressources sont celles contenues dans la feuille de route du Ministère du Tourisme.

A/- Budget de fonctionnement

Nous pouvons citer:

- la Bonne Gouvernance, 114 490 000 FCFA répartis comme suit :
- Cellule de lutte contre la corruption : 9 480 000 FCFA
- Cellule de la bonne gouvernance : 9 110 000 FCFA
- Comité de lutte contre le VIH/SIDA : 11 900 000 FCFA
- Commission de classement et de reclassement : 84 000 000 FCFA
- les dépenses permanentes de personnels : 1 000 000 000 FCFA;
- les dépenses de personnels hors traitement brut : 350 000 000 FCFA ;
- les bourses, séminaires, stages et formations : 244 000 000 FCFA;

Les quotas trimestriels libérés par le Ministère des Finances s'élèvent à 153 478 836 FCFA pour les autres Dépenses de Personnel et 787 589 903 FCFA pour les dépenses sur biens et services ; soit un total de 941 068 739 FCFA représentant un taux d'environ 90,70 % par rapport à l'enveloppe réservée au fonctionnement hors dépenses permanentes du personnel. Ces quotas ont été entièrement consommés.

Les actions menées ont été globalement satisfaisantes:

B/- Budget d'investissement

Il est quant à lui réparti ainsi qu'il suit :

- F C F
A
- élaboration du Plan Directeur de Développement du Tourisme : 50 000 000 FCFA
 - l'aménagement des sites : 215 000 000 FCFA
 - poursuite de l'aménagement du site Touristique d'Ebogo : 30 000 000 FCFA
 - aménagement du site touristique d'Olobo : 20 000 000 FCFA
 - aménagement des Chutes de Tello: 20 000 000 FCFA
 - aménagement du Lac Tizon : 55 000 000 FCFA
 - aménagement du site d'Oudjila: 20 000 000 FCFA
 - aménagement du Lac Awing: 40 000 000 FCFA
 - aménagement de Mile Six Beach : 30 000 000 FCFA
 - poursuite des travaux de construction du Centre Touristique de Meyomessala : 98 000 000
 - la réhabilitation de certains établissements du parc hôtelier de l'Etat : 157 000 000 FCFA
 - réhabilitation du Centre Climatique de Dschang : 40 000 000 FCFA
 - réhabilitation de l'hôtel Ayaba : 40 000 000 FCFA
 - réhabilitation de la maison de tourisme du Batouri : 22 000 000 FCFA
 - réhabilitation d'Atlantic Beach : 35 000 000 FCFA
 - réhabilitation de Parliamentarian Flat : 20 000 000 FCFA
 - équipement de certains établissements du parc hôtelier de l'Etat : 60 000 000 FCFA
 - équipement du Campement de Waza : 25 000 000 FCFA
 - équipement du Campement du Buffle Noir : 35 000 000 FCFA
 - la construction des Délégations Régionales : 275 000 000 FCFA
 - Délégation Régionale de l'Adamaoua : 120 000 000 FCFA
 - Délégation Régionale de l'Est : 35 000 000 FCFA
 - Délégation Régionale du Nord-Ouest : 40 000 000 FCFA
 - Délégation Régionale de l'Ouest : 40 000 000 FCFA
 - Délégation Régionale du Sud : 40 000 000 FCFA
 - la construction des Délégations Départementales : 250 000 000 FCFA
 - Délégation Départementale du Mbéré : 50 000 000 FCFA
 - Délégation Départementale du Djerem : 50 000 000 FCFA

- Délégation Départementale de la Mefou et Akono : 50 000 000 FCFA
- Délégation Départementale du Nyong et Kellé : 50 000 000 FCFA
- Délégation Départementale du Logone et Chari : 50 000 000 FCFA
- équipement des Services Centraux : 70 000 000 FCFA
- matériels informatiques : 25 000 000 FCFA
- matériels audio-visuels : 20 000 000 FCFA
- mobilier de bureau : 25 000 000 FCFA
- l'élaboration des documents projets à soumettre à d'autres guichets de financement : 30 000 000 FCFA

Le taux d'exécution du Budget Investissement Public dans les services centraux est de l'ordre de 99,45% en valeur relative et de 1 292 850 000 FCFA en valeur absolue. Dans les services déconcentrés, la totalité des projets a été réalisée.

C/- Compte d'affectation spéciale

S'agissant du Compte d'Affectation Spéciale pour le soutien et le développement de l'activité touristique, on peut relever qu'il a été alimenté à concurrence d'un montant de 834 999 996 FCFA sur une dotation initiale de 1 000 000 000 FCFA. Son niveau d'exécution est de 855 755 886 FCFA en valeur absolue, soit 68,46% en valeur relative à la fin du troisième trimestre.

En outre, ce compte a bénéficié d'autres ressources issues des recettes directes :

- quittances de paiement des frais de dossiers constitués en vue de l'obtention de concessions touristiques : 4 000 000 F CFA ;
- redevances perçues lors de la délivrance des licences de construction et d'exploitation des établissements de tourisme : 5 126 930 F CFA ;
- location des établissements hôteliers en gérance libre : 6 588 960 F CFA ;
- pénalités et amendes diverses : 5 040 000 F CFA ;

Soit un total de l'ordre de 855 755 896 F CFA pour un budget estimé à 1 250 000 000 FCFA.

Ces ressources, comme par le passé, ont permis la production de la documentation touristique, l'insertion dans les magazines, et la consolidation de la présence du Cameroun aux grands salons et foires de tourisme et autres manifestations:

- le Salon FITUR à Madrid en Espagne ;
- la Foire ITB Berlin en Allemagne ;
- le Salon Vankantiebeurs en Holland ;
- l'Expo Universelle Shanghai 2010 en Chine ;
- la Coupe d'Afrique des Nations en Angola ;

Le Cameroun a pris part aux rencontres internationales suivantes :

- Conseil exécutif de l'OMT à Bamako;
- Forum Afrique-Asie sur le tourisme à Kampala;
- Forum présidentiel sur le tourisme à New-york;
- Assemblée Générale de l'OMT à Astana (Kazakhstan);
- Commission Mixte Sectorielle du Tourisme Cameroun-Tunisie à Tunis;
- Réunion des Experts du tourisme à Damas pour l'OCI;
- conférence des Ministres du Tourisme du Commonwealth à Londres ;
- 34e congrès annuel de l'Africa Travel Association (ATA) en Egypte au Caire.

Ce compte a également financé :

- les sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme ;
- l'opération de classement et de reclassement des établissements touristiques ;
- les sessions du Conseil National du Tourisme (CNT).

Au plan interne :

Dans le cadre du développement et de la promotion du tourisme intérieur, les actions ont porté sur :

- l'organisation de la Journée Mondiale du Tourisme le 27 septembre 2010, avec en prime l'élection Miss Tourisme 2010 :30 millions ;

Au cours de l'année 2010, le coût total des investissements réalisés par le secteur privé dans la construction des établissements de tourisme s'est élevé à 7 633 845 799 FCFA.

En outre, l'opération de classement et de reclassement des hôtels a permis d'inspecter 74 établissements de 1 à 5 étoiles à Douala et à Yaoundé, avec pour résultats :

- 226 hôtels programmés ;
- 156 hôtels inspectés ;
- 72 hôtels classés de manière ci-après :
 - 39 hôtels dont le classement a été confirmé ;
 - 12 hôtels ont reçu des mises en demeure ;
 - 22 établissements déclassés ;
 - 83 dossiers d'hôtels inspectés en cours d'examen ;
 - 171 hôtels seront inspectés avant la fin de l'année 2010.

D/- Problèmes rencontrés

L'exécution du Budget du Ministère du Tourisme a néanmoins connu quelques difficultés qui se résument pour l'essentiel aux éléments ci-après :

- la faiblesse des moyens financiers alloués au tourisme ;
- le mécanisme d'approvisionnement irrégulier du compte d'affectation spéciale au soutien du développement du tourisme ;
- la pratique de la régulation à travers les quotas qui ne permet pas au MINTOUL d'atteindre ses objectifs.

- Budget de fonctionnement : 3 255 000 000 ;
- Budget d'investissement : 800 000 000 ;
- Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien et le Développement de L'Activité Touristique : 1 000 000 000.

Ce budget s'est exécuté de la manière suivante :

A/- Budget de fonctionnement

Le montant affecté au Budget de fonctionnement financé exclusivement par les ressources internes se chiffre à 2 455 000 000 reparté comme suit :

- Dépenses permanentes des personnels : 905 000 000 ;
- Dépenses de personnels hors traitement brut : 300 000 000 ;
- Bourses, stages et séminaires : 250 000 000 ;
- Biens et services y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone : 1 000 000 000.

Les dépenses de fonctionnement au niveau des services centraux s'élèvent à 848 458 480, conformément aux quotas libérés par le Ministère des Finances et se répartissent comme suit :

- Biens et services : 683 999 153 ;
- Autres dépenses de personnels : 141 878 939.

Les quotas des crédits semestriels alloués aux services extérieurs et déconcentrés ont été régulièrement consommés.

Ces ressources ont permis, entre autres, d'améliorer les conditions de travail du personnel, d'assurer le fonctionnement des services et de faire face au besoin de renforcement des capacités professionnelles des personnels du secteur touristique par des stages et séminaires. Ce qui a permis d'atteindre ainsi les objectifs fixés.

Le taux d'exécution du budget de fonctionnement du Ministère du Tourisme est de 98% par rapport aux quotas d'engagement alloués. Ce taux d'exécution sur la base de l'enveloppe budgétaire du Ministère du Tourisme se situe à 87%.

Il convient de relever que ce département ministériel a engagé un programme national de renforcement des capacités des magistrats municipaux en vue de la création des offices communaux de tourisme.

Voir Tableau N°3

- Services déconcentrés

Voir Tableau N°4

En conclusion le taux d'exécution global du Budget d'Investissement du Ministère du Tourisme est de :

exécution physique : 74% ;

exécution financière : 592 000 000 FCFA.

C/- Compte d'affectation spéciale

Une dotation de 1 000 000 000 a été affectée dans ce cadre. La quasi totalité de la subvention a été débloquée. Les dépenses effectuées ont permis la réalisation des activités suivantes :

Participation aux foires, salons et rencontres statutaires à l'étranger : 250 960 359 FCFA :

- le Salon FITUR à Madrid en janvier 2011;
- la foire des professionnels du voyage et de l'aventure ATA (African Travel Association) tenue à Washington en mars 2011 ;
- la tenue du Congrès Annuel ATA à Dakar au Sénégal en mai 2011;
- le Salon International du Tourisme de Dakar au Sénégal en mai 2011 ;
- la réunion de la Commission Régionale de l'Organisation Mondiale du Tourisme pour l'Afrique (CAF) tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en juin 2011;
- L'ITB /Berlin en Allemagne en avril 2011 ;
- la foire Internationale du Tourisme de Beijing en Chine en juin 2011.

Des actions promotionnelles internes ont été menées à travers plusieurs manifestations culturelles, sportives et foires Locales : 161 000 000 FCFA.

- 29 autorisations d'ouverture d'hôtels pour une capacité de 587 chambres et 2010 lits avec 850 emplois directs générés, ce qui donne un total national de 476 hôtels classés avec une capacité de 13.925 chambres et 27.850 emplois directs estimés ;
- 27 restaurants agréés pour 2 479 couverts avec 270 emplois créés, ce qui donne un total national de 354 restaurants avec 53.100 couverts et 3540 emplois créés ;
- 15 établissements de loisirs agréés pour une capacité de 1720 places avec 150 emplois directs générés, ce qui donne un total national de 75 établissements de loisirs avec une capacité de 15.000 places et 750 emplois directs générés ;
- 06 agences de tourisme autorisées ayant créé 30 emplois directs, ce qui donne un total national de 198 agences et 990 emplois générés ;
- 10 guides de tourisme agréés correspondant à 10 emplois, ce qui donne un total national de 175 guides correspondant à 175 emplois directs.

Le coût total des investissements réalisés par le secteur privé dans le domaine hôtelier et touristique est estimé à 25 942 486 461 pour 2370 emplois créés.

Au cours de l'année 2011, les inspections se sont poursuivies dans le cadre de la lutte contre les établissements clandestins et l'amélioration des prestations touristiques et hôtelières. C'est le lieu de préciser que les hôtels dits classés sont ceux répondant aux normes internationales. Au Cameroun, ces hôtels ne représentent que 18% du parc hôtelier national.

Par ailleurs, le MINTOUL a engagé la mise en place d'une charte qualité dans les établissements d'hébergement au Cameroun en vue de la normalisation des prestations hôtelières.

La campagne de classement s'est poursuivie dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême Nord et de l'Ouest.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des touristes, le comité Ad Hoc du Conseil National du Tourisme, chargé du suivi et de la mise en oeuvre des recommandations formulées lors de ses sessions, a tenu deux réunions d'évaluation.

Il ressort des conclusions desdites réunions que l'accueil et la sécurité des touristes s'améliorent progressivement au Cameroun, grâce à l'action conjuguée de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale et du Secrétariat d'Etat Chargé de la Gendarmerie.

De nombreux témoignages des visiteurs et autres touristes attestent des améliorations notées dans la qualité de l'accueil au Cameroun, de même que de l'assistance dont ils bénéficient de la part des forces de maintien de l'ordre.

- l'insuffisance des liaisons aériennes internes ;
- l'absence d'un cadre suffisamment incitatif pour les investissements dans le secteur;
- les difficultés d'obtention des visas d'entrée pour touristes.

Au chapitre de ces handicaps, il convient d'ajouter les difficultés qu'a connues l'exécution du Budget du Ministère du Tourisme et qui se résument pour l'essentiel :

- à l'insuffisance des moyens financiers alloués au tourisme ;
- à l'approvisionnement irrégulier du Compte d'Affectation Spéciale au Soutien et le Développement de l'Activité Touristique.

III- 3 Bilan technique et financier de l'exercice 2012 (à mi-parcours)

L'enveloppe globale allouée au Ministère du Tourisme et des Loisirs au titre du Budget 2012 s'élève à 12 463 000 000 FCFA et se répartit comme suit :

- Budget de fonctionnement : 2 663 000 000
- Budget d'investissement : 8 800 000 000
- Compte d'affectation spéciale : 1 000 000 000

Ce budget s'est exécuté de la manière suivante :

A/- Budget de fonctionnement

Le montant affecté au budget de fonctionnement financé exclusivement par les ressources internes se chiffre à 2 663 000 000 FCFA reparti comme suit :

- Dépenses permanentes des personnels : 1 004 000 000 ;
- Dépenses personnels hors traitement brut : 309 000 000 ;
- Bourses, Stages et séminaires : 250 000 000 ;
- Biens et services y compris les dépenses d'eau, d'électricité et de téléphone : 1 100 000 000 .

Les dépenses engagées au titre du Budget de fonctionnement des services centraux pour les 1er et 2e trimestres s'élèvent à 440 851 493, conformément aux quotas libérés par le MINFI.

Ces dépenses ont permis entre autres d'améliorer les conditions de travail du personnel, d'assurer le fonctionnement des services et d'assurer la formation du personnel des services centraux et déconcentrés à travers des stages et séminaires dans le domaine du tourisme.

Le taux d'exécution du budget de fonctionnement des services centraux est de 100% par rapport aux quotas d'engagement alloués par le MINFI au MINTOUL. Ce taux d'exécution sur la base de l'enveloppe budgétaire se situerait à 40%.

B/- Budget d'investissement public

Le budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs pour l'exercice 2012 se chiffre à 8 800 000 000 FCFA en ressources propres. La situation de l'exécution de ce budget se présente comme suit.

- Services centraux

Voir Tableau N°5

- Ressources destinées à la construction des hôtels d'Ebolowa, de Buea et la réhabilitation de mountain hotel

- Construction de l'hôtel du comice
 d 4 000 000 000 FCFA sont prévus pour la construction, l'équipement et le contrôle des travaux. La situation des dossiers de cet hotel 3* est la suivante : Voir Tableau N°6

- Construction de l'hôtel de Buéa

3 000 000 000 FCFA sont prévus dans le cadre du projet de construction, de l'équipement et du contrôle des travaux d'un hôtel 3* étoiles à Buea.

Un virement de crédit de ligne à ligne a été effectué sur cette allocation pour un montant de 2 286 959 370 pour financer les travaux de réhabilitation et d'extension des hôtels Mountain Hotel et Parliamentarian Flats à Buea.

Un engagement de 200 000 000 est effectué sur le reliquat de cette dotation pour le paiement du Marché N°004/MGG/MINTOUR/CPM/2011 relatif au LOT N°2 pour le terrassement des plates formes exécuté à 100%.

Le marché relatif à la réalisation des études architecturales et à la maîtrise d'uvre du projet est en cours d'exécution.

Réhabilitation/extension des hôtels Mountain Hotel et Parliamentarian Flats.

- Coût global du projet : 5 005 441 000 ;
- Financement disponible : 2 286 959 370 ;
- Taux d'exécution physique : 37% ;
- Base engagement et liquidation : 50% (Avance de démarrage et premiers décomptes).

C///- Compte d'affectation spéciale

La dotation initiale du compte d'affectation pour la promotion et le développement de l'activité touristique de 1 000 000 000 FCFA a financé des activités menées à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Rendu à mi-parcours, 500 millions ont été débloqués par le Ministère des Finances au profit de ce Compte.

Ces dépenses effectuées pour les deux trimestres écoulés ont servi à:

- l'action promotionnelle d'un montant de 76 000 000 ;
- la participation du Ministère du Tourisme et des Loirs aux foires d'un montant de 381 000 000 ;
- Les divers appuis aux offices, clubs de tourisme et aux promoteurs privés d'un montant de 25 000 000 ;
- L'acquisition des petits matériels de fonctionnement d'un montant de 18 000 000.

D//- Problèmes rencontrés

L'exécution du budget 2012 du MINTOUL s'est heurtée aux contraintes ci-après :

- Modicité des quotas trimestriels libérés par le Ministère des Finances ;
- débloqué à compte goutte de la subvention du Compte d'Affectation Spéciale ;

- modicité de l'enveloppe allouée au MINTOUL tant en fonctionnement qu'en investissement.

S'agissant particulièrement du budget de fonctionnement, celui-ci ne suit pas l'évolution du budget d'investissement et des effectifs (affectation de 472 nouveaux agents publics dans le cadre de recrutement spécial de 25 000);

Le virement de la ligne budgétaire relative à la construction de l'hôtel de Buea au bénéfice de celle liée à la réhabilitation de mountain hotel et parlementarian flat dans le cadre du cinquantenaire de la réunification. En conséquence, il n'existe plus de provision pour la construction de l'hôtel de Buea.

N°	Projet	Montant	Exécution physique	Observations
01	Sécurisation des ressources matérielles pour le SIGIPES (Opération 2010 reconduite)	25.000.000	100%	Livré
02	Acquisition des panonceaux directionnels (Opération 2010 reconduite)	30.000.000	100%	Livré
03	Etude en vue développement du projet la route de l'esclave (Opération 2010 reconduite)	45.000.000	100%	Etude livrée
04	Etude architecturale pour la construction des établissements de tourisme (Opération 2010 reconduite)	35.000.000	100%	rapport définitif validé
05	Elaboration des documents pour autres guichets de financement (Opération 2010 reconduite)	30.000.000	100%	rapport définitif validé
06	Enquête sur les dépenses des touristes / élaboration du CST (Opération 2010 reconduite)	50.000.000		Forclusion
07	Finalisation du Plan Directeur du Tourisme (Opération 2010 reconduite)	40.000.000	100 %	rapports provisoires validés
08	Poursuite de l'aménagement du site d'EBOGO (Opération 2010 reconduite)	50.000.000	100 %	Réception effectuée
09	Poursuite de l'aménagement du site d'EBOGO	35 000 000	100 %	Réception effectuée
10	Révision de la stratégie sectorielle du MINTOUR	30 000.000	50%	Validation phase I (état des lieux et diagnostic) et phase II (choix stratégiques programmés pour déc. 2011)
11	Aménagement du site touristique des Gorges de Kola	30 000 000	100%	Réception effectuée
12	Finalisation de la carte touristique digitalisée	15 000 000	100%	Réception effectuée
13	Poursuite de la construction du centre touristique de Meyomessala	185 000 000	50%	En cours d'exécution
14	Maîtrise d'œuvre pour la Poursuite de la construction du centre touristique de Meyomessala	15 000 000	100%	Réception effectuée
TOTAL		615 000 000		

TABLEAU N° 3

3.2 BILAN FINANCIER

Exercice 2011

I- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**I.1 Dépenses permanentes de personnels**

- Dotation : 905 000 000
- Consommation : 905 000 000
- Taux d'exécution : 100%

I.2 Dépenses de personnels hors traitements bruts

- Dotation : 300 000 000
- Consommation : 300 000 000
- Taux d'exécution : 100%

I.3 Bourses et stages

- Dotation : 250 000 000
- Consommation : 250 000 000
- Taux d'exécution : 100%

I.4 Eau

- Dotation : 18 000 000
- Consommation : 18 000 000
- Taux d'exécution : 100%

- Dotation : 894 000 000
- Consommation : 524 000 000
- Taux d'exécution : 58.61%

II- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Dotation : 800 000 000
- Consommation : 750 000 000
- Taux d'exécution : 93.75%

III- BUDGET GENERAL

- Dotation : 3 255 000 000
- Consommation : 2 817 000 000
- Taux d'exécution : 86.54%

Exercice 2012 (mi-parcours)

F O N C T I O N N E M E N T

I- DEPENSES DE

I.1 Dépenses permanentes de personnels

- Dotation : 1 004 000 000
- Consommation : 504 000 000
- Taux d'exécution : 50.20%

I.2 Dépenses de personnels hors traitements bruts

- Dotation : 309 000 000
- Consommation : 97 312 000
- Taux d'exécution : 31.49%

I.3 Bourses et stages

- Dotation : 250 000 000
- Consommation : 127 000 000
- Taux d'exécution : 50.80%

I.4 Eau

- Dotation : 22 000 000
- Consommation : 11 000 000

- Taux d'exécution : 50%

I.5 Electricité

- Dotation : 29 000 000

- Consommation : 15 000 000

- Taux d'exécution : 51.17%

I.6 Téléphone

- Dotation : 71 000 000

- Consommation : 36 000 000

- Taux d'exécution : 50.70%

I.7 Autres biens et services

- Dotation : 978 000 000

- Consommation : 337 000 000

- Taux d'exécution : 34.52%

II- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Dotation : 8 800 000 000

- Consommation : 3 520 000 000

- Taux d'exécution : 40 %

III- BUDGET GENERAL

- Dotation : 11 463 000 000

- Consommation : 4 647 952 000

- Taux d'exécution : 40.55%.

3.3 PERSPECTIVES

L'avènement d'un Ministère en charge des questions liées au tourisme et aux loisirs le 9 décembre 2011 et la publication du Décret n°2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation du Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) constituent deux faits majeurs qui permettront pour les années à venir de mettre ce secteur d'activités en ordre de marche, dont les premiers effets seront visibles entre 2013 et 2015.

Ce tournant stratégique impulsé par le Président de la République a vu ainsi les missions assignées à ce département ministériel s'élargir aux aspects liés aux loisirs. Ce qui a donné lieu à une nouvelle répartition cohérente des tâches et au renforcement considérable des structures existantes.

L'on est passé de 05 directions à 08 dans les services centraux, de 60 services régionaux à 100

et de 0 à 116 services départementaux (Services déconcentrés) ; de 01 bureau d'information touristique à 03 Bureaux d'information touristique (Services extérieurs : Paris, Washington et Beijing).

L'Etat, dans son rôle de facilitateur et de concert avec les acteurs privés et les municipalités auxquelles certaines compétences ont été transférées dans le cadre de la décentralisation, s'attèlera à présenter aux visiteurs nationaux et internationaux une offre touristique et de loisirs de qualité, viable et sécurisée d'une part, et à promouvoir la destination Cameroun dans les différentes zones émettrices de touristes d'autre part. Il cherchera également à offrir un cadre juridique adapté à l'esprit d'initiative qui caractérise le monde du tourisme et des loisirs.

C'est ainsi que, pour les trois prochaines années, le Ministère du Tourisme et des Loisirs procédera à :

- la poursuite de l'aménagement des sites touristiques ;
- la poursuite de la construction des hôtels et centres touristiques ;
- la construction des villages de vacances, des villages muséographiques, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs ;
- l'appui à la conception des produits touristiques par les opérateurs privés ;
- la participation aux salons et foires ;
- l'organisation du salon du tourisme camerounais ;
- l'organisation de l'élection miss tourisme Cameroun ;
- l'édition des supports promotionnels multilingues ;
- la codification de la cuisine camerounaise ;
- l'appui aux associations et promoteurs privés ;
- l'agrément, le classement et le reclassement des entreprises touristiques et de loisirs ;
- l'organisation des classes promenades, des colonies de vacances, des caravanes de loisirs ;
- l'appui à la création des clubs tourisme et des loisirs dans les collèges, lycées et universités ;
- l'organisation de sessions du Conseil national du tourisme ;
- le suivi des recommandations du Conseil national du tourisme ;
- la mise en place d'un compte satellite du tourisme ;
- l'évaluation de la part des activités touristiques et des loisirs dans le PIB ;
- la révision de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs ;
- la poursuite de l'élaboration du plan directeur de développement du tourisme et des loisirs ;

- l'élaboration des PAP, CDMT, PPA et du budget programme ;
- l'acquisition des matériels roulants ;
- la construction des délégations régionales et départementales de tourisme et des loisirs ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

Aussi, la structuration de l'offre touristique et des loisirs de même que la promotion de la destination Cameroun appellent-elles de la part des pouvoirs publics une amélioration très significative de la dotation budgétaire globale à allouer au Ministère du Tourisme et des Loisirs pour les trois prochaines années.

Surtout quant on sait que la ruralité de la quasi totalité des sites touristiques contraint le gouvernement à engager des actions herculéennes de mise en valeur des lacs, berges, monts, pics, grottes, plages, etc. disséminés sur toute l'étendue du territoire.

Ainsi, les sites aménagés (1 à 1,5 milliard FCFA par site naturel), les espaces récréatifs construits (500 millions à 1 milliard FCFA par village de vacances ou muséographique, parc de loisirs ou d'attraction), les hôtels et campements construits ou réhabilités et autres ressources culturelles donneront lieu à la pratique de plusieurs formes de tourisme.

Il y a lieu de relever qu'un site touristique mis en valeur comprend nécessairement les éléments aménagés ou construits suivants ou quelques uns d'entre eux, selon la nature du site : accès au piedmont ; piste d'ascension à un mont, éventuellement avec escaliers au cas où la pente est abrupte ; refuges ; centre d'accueil et d'information ; boukarou ou bungalow d'hébergement d'1 à 2 chambres au moins ; boukarou ou bungalow de bar/restaurant ; mirador de vision ; piste de randonnée ; banc public ; espace vert ; espace de camping ; toilette publique ; électrification en énergie solaire ou groupe électrogène insonorisée ; forage, mini château d'eau et réseau de distribution avec borne fontaine ; guérite ; centre d'interprétation (présentation du site) ; route ou piste d'accès au site etc.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du Ministère du Tourisme et des Loisirs est d'accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 000 000 de touristes internes par an à l'horizon 2020 .

Pour atteindre cet objectif, le MINTOUL qui relève du sous secteur des Industries et Services s'est doté de trois programmes opérationnels et d'un programme support, à savoir :

- 1- développement de l'offre du tourisme et des loisirs;
- 2- promotion du tourisme et des loisirs;
- 3- renforcement du cadre institutionnel de développement du tourisme et des loisirs;

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Pour remplir convenablement ses missions, le Ministère du Tourisme et des Loisirs s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support, à savoir :

- 1- Développement de l'offre du tourisme et des loisirs;
- 2- Promotion du tourisme et des loisirs;
- 3- Renforcement du cadre institutionnel de développement du tourisme et des loisirs;

4- Administration et gouvernance.

La mise en oeuvre de ces trois programmes est synthétisée dans le tableau du cadre stratégique des programmes ci-après : (voir tableau Synthèse stratégique).

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF STRATEGIQUE	FONCTIONS PRINCIPALES	PROGRAMME	OBJECTIF	STRATEGIE-PROGRAMME	INDICATEUR	CIBLE		COUT EN (MILLIERS FCFA)		
						Année de référence (2011)	Fin de période (2015)	2013	2014	2015
Accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes par an à l'horizon 2020	986 - Identification et aménagement des sites touristiques	1- Développement de l'offre du tourisme et des loisirs	Améliorer la qualité des infrastructures touristiques et de loisirs	Mise en valeur des sites touristiques et des structures d'hébergement en vue de la conception des produits touristiques par le secteur privé	Nombre d'infrastructures touristiques mises en valeur	58 sites touristiques ont connu un début d'aménagement avec des infrastructures suivantes : bungalows et/ou boukarous d'hébergement, de bar/restaurant ; et/ou parkings ; et/ou pistes d'accès et d'ascension ; et/ou miradors ; et/ou bancs publics ; et/ou espaces verts ; et/ou fourniture en eau et électricité ; et/ou parkings ; et/ou guérites ; et/ou centres d'interprétation	48 sites touristiques entièrement mis en valeur selon leur nature	3 031 950	26 725 000	51 993 500
	982 - Promotion du tourisme	2- Promotion du tourisme et des loisirs	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents	Conquête des nouveaux marchés internes et internationaux	Nombre de touristes internes / internationaux accueillis	3 000 000 de touristes internes et 604 054 touristes internationaux en 2011	Au moins 9 millions de touristes internes et 1,5 million de touristes internationaux accueillis	702 568	5 598 000	6 758 000
	981 - Administration tourisme/hôtellerie	3- Renforcement du cadre institutionnel de développement du tourisme et des loisirs	Disposer des outils d'accompagnement de la mise en œuvre des programmes	Elaboration des textes réglementaires et des instruments de politique de développement du tourisme et des loisirs	*Stratégie de développement du tourisme et des loisirs arrimée au DSCE *Décret créant l'Office National du Tourisme et des Loisirs disponible *Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs élaborée et validée	*Phase I, II et III de la Stratégie de Développement du Tourisme validés en 2007 *Office National du Tourisme et des Loisirs inexistant *Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs inexistante	*Stratégie de développement du tourisme et des loisirs arrimée au DSCE validée *Office National du Tourisme et des Loisirs fonctionnel *Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs élaborée et validée (état des lieux et diagnostic, choix stratégique, plan d'actions prioritaires)	912 157	6 788 000	5 899 000
	981 - Administration tourisme/hôtellerie	4- Administration et gouvernance	Renforcer les capacités opérationnelles des services et améliorer la gouvernance	Amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et promotion de la bonne gouvernance	*Nombre de délégations régionales construites *Nombre de délégations départementales construites *Pourcentage d'évaluation des performances des services *Pourcentage de responsables dotés de véhicules de fonction	*04 délégations régionales construites *06 délégations départementales construites *75% performances des services évaluées *14 % de responsables des services déconcentrés dotés de véhicules de fonction *10% de responsables centraux dotés de véhicules de fonction	*06 délégations régionales construites et équipées *46 Délégations départementales construites et équipées *100% performances des services évaluées *100 % de responsables des services déconcentrés dotés de véhicules *100% de responsables des services centraux dotés de véhicules de fonction	2 090 325	4 909 000	9 099 000

Synthèse stratégique

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	Aménager les sites touristiques prioritaires	Nombre de sites touristiques aménagés et délimités.	58.0	86.0	
02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	ACCROÎTRE QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT LES CAPACITES D'HEBERGEMENT.	Nombre de structures touristiques construites, réhabilitées et équipées.	2.0	7.0	
03 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	Améliorer l'offre des loisirs.	Nombre de structures des loisirs construits et mis en fonctionnement.	0.0	8.0	
04 APPUI A LA CONCEPTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS TOURISTIQUES PAR LES TOURS OPERATEURS ET AGENTS DE VOYAGES	Aider les tours opérateurs et agents de voyages locaux à monter les produits touristiques.	nombre de tours opérateurs et agents de voyages appuyés financièrement *Nombre de produits touristiques disponibles	0.0	15.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE	DEVELOPPER LA CULTURE TOURISTIQUE DES RESIDENTS.	Nombre de touristes internes identifiés	300000 0.0	900000 0.0	
02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers.	Nombre de touristes internationaux	604054. 0	150000 0.0	
03 PROMOTION DES LOISIRS	DEVELOPPER UNE CULTURE DES LOISIRS.	NOMBRE DE CLUBS DE LOISIRS CREES UNIVERSITES, LYCEES ET COLLEGES	0.0	24.0	
		NOMBRE DE CLASSES PROMENADES, DE COLONIES DE VACANCE ET CAMPS DE VACANCE ORGANISE	0.0	200.0	
04 AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	ARRIMER TOUS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISME AUX NORMES INTERNATIONALES DE CLASSEMENT.	NOMBRE DE SESSIONS DE LA CTN-ET et CC-ET TENUES	72.0	250.0	
		NOMBRE D'ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE LOISIRS, ET D'AGENCES DE TOURISME AUTORISES	2470.0	7000.0	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

			NOMBRE D'ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE LOISIRS, ET D'AGENCES DE TOURISME CLASSES OU RECLASSES	388.0	700.0	
--	--	--	---	-------	-------	--

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 319

RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	DISPOSER D'UN OUTIL D'EVALUATION DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DES LOISIRS.	Part du tourisme dans le PIB	3.0	7.0	
			TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES HOTELIERES	20.08	60.0	
02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DU CADRE REGLEMENTAIRE	DISPOSER D'INSTRUMENTS DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS.	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS ARRIMEE AU DSCE	0.0	100.0	
03	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	AMELIORER LE RESEAU ET PARC INFORMATIQUES POUR FACILITER L'ACCES AUX INFORMATIONS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS.	Pourcentage de services équipés et câblés au réseau Internet.	40.0	100.0	
04	AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	ASSURER LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS A TRAVERS LES OUTILS MODERNES DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI.	Budget Programme annuel élaboré, validé et exécuté.	1.0	1.0	
05	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	AMELIORER LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES	Nombre de personnes formées	2250.0	4500.0	
			Nombres de séminaires thématiques organisés	15.0	30.0	
07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME ET LOISIRS	DEVELOPPER LE PROFESSIONNALISME DES ACTEURS	Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs élaborée et validée.	0.0	1.0	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 320

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DU MINTOUL

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

01	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	- ASSURER UNE GESTION HUMAINE, MATERIELLE ET FINANCIERE ADEQUATE	POURCENTAGE DES BUREAUX EQUIPES EN MOBILIERS	70.0	100.0	
			POURCENTAGE D'EVALUATION DES PERFORMANCES DES SERVICES	75.0	100.0	
		PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE	POURCENTAGE DE PERSONNELS SENSIBILISEES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	80.0	100.0	
			POURCENTAGE DE PERSONNELS DOTES D'UN VEHICULE	10.0	100.0	
02	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	DOTER LES SERVICES DECONCENTRES DES CADRES DE TRAVAIL DECENTS.	*NOMBRE DE DELEGATIONS REGIONALES, CONSTRUITES, REHABILITEES, CLOTUREES ET/OU EQUIPEES	4.0	12.0	
			Nombre de délégations départementales construites, réhabilitées, clôturées et/ou équipées	6.0	49.0	
03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	PROPOSER LES MESURES DE FACILITATION D'ENTREE, DE SEJOUR, DE SORTIE ET DE SECURITE DES TOURISTES.	*NOMBRE DE SESSIONS DU CNT	16.0	12.0	
			Nombre de sessions du Comité ad hoc	8.0	6.0	

page intercalaire

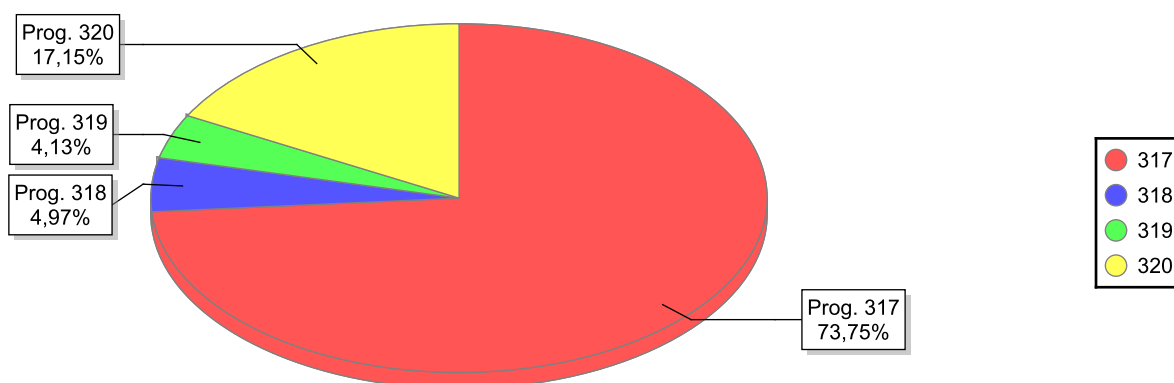
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

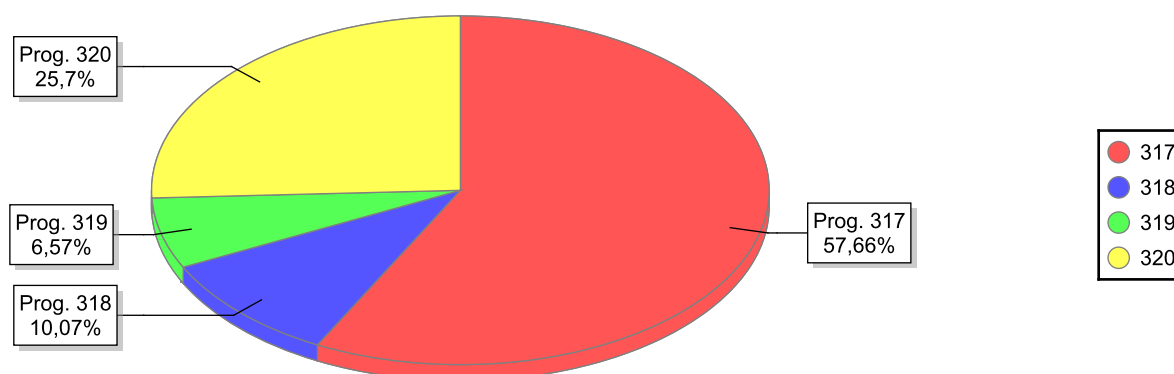
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	100 020 000	100 020 000	14 080 457 000	5 370 000 000	14 180 477 000	5 470 020 000
318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	955 498 000	955 498 000	0	0	955 498 000	955 498 000
319	RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS	468 157 000	468 157 000	325 000 000	155 000 000	793 157 000	623 157 000
320	ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DU MINTOUL	1 663 325 000	1 663 325 000	1 635 000 000	775 000 000	3 298 325 000	2 438 325 000
Total		3 187 000 000	3 187 000 000	16 040 457 000	6 300 000 000	19 227 457 000	9 487 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES
LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MUKETE MODIKA DANIEL
Directeur des Entreprises Touristiques

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel comporte 4 actions dont les objectifs, indicateurs et cibles sont inscrits dans le tableau ci-dessous.

La coordination du programme 1 sera assurée par le responsable suivant :

-Monsieur MUKETE MODIKA DANIEL, Mlle : 162 240-M, Directeur des Entreprises Touristiques

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des infrastructures et produits touristiques et de loisirs.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'infrastructures touristiques et lignes de produits améliorés		2011	573 000	2012	800 000
2	Nombre de touristes supplémentaires accueillis		2011	573 000	2012	800 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

ACTION 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

ACTION 03 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

ACTION 04 APPUI A LA CONCEPTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS TOURISTIQUES PAR LES TOURS OPERATEURS ET AGENTS DE VOYAGES

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Mise en valeur des sites touristiques et des structures d'hébergement en vue de la conception des produits touristiques par le secteur privé.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

Cette action comporte 92 activités.

PROGRAMME 317:DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Aménager les sites touristiques prioritaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de sites touristiques aménagés et délimités.	nb	2011	58	2015	86

ACTION 02**DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES**

Cette action comporte 10 activités

OBJECTIF 1 ACCROÎTRE QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT LES CAPACITES D'HEBERGEMENT.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de structures touristiques construites, réhabilitées et équipées.	nb	2011	2	2015	7

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS**

Cette action comporte 37 activités.

OBJECTIF 1 Améliorer l'offre des loisirs.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de structures des loisirs construits et mis en fonctionnement.	nb	2011	0	2015	8

ACTION 04**APPUI A LA CONCEPTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS TOURISTIQUES PAR LES TOURS OPERATEURS ET AGENTS DE VOYAGES**

Cette action comporte une seule activité.

OBJECTIF 1 Aider les tours opérateurs et agents de voyages locaux à monter les produits touristiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	nombre de tours opérateurs et agents de voyages appuyés financièrement *Nombre de produits touristiques disponibles	-	2011	0	2015	15

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	40 207 000	40 207 000	1 890 000 000	800 000 000	1 930 207 000	840 207 000
02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	23 000 000	23 000 000	9 830 457 000	2 365 000 000	9 853 457 000	2 388 000 000
03	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	36 813 000	36 813 000	2 360 000 000	2 205 000 000	2 396 813 000	2 241 813 000
04	APPUI A LA CONCEPTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS TOURISTIQUES PAR LES TOURS OPERATEURS ET AGENTS DE VOYAGES	0	0	0	0	0	0
Total		100 020 000	100 020 000	14 080 457 000	5 370 000 000	14 180 477 000	5 470 020 000

page intercalaire

7. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBE Samuel
Directeur de la Promotion du Tourisme et des Loisirs

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel est subdivisé en 4 actions.

Le programme 2 sera coordonné à titre principal par un responsable désigné par le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs.

Le coordonnateur principal sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par des personnes nommées également par le chef de département ministériel. Elles l'aideront à réaliser les différentes actions.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non résidents.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	NOMBRE DE TOURISTES INTERNES ACCUEILLIS	nb	2011	3 000 000	2015	9 000 000
2	NOMBRE DE TOURISTES INTERNATIONAUX ACCUEILLIS	nb	2011	604 054	2015	1 500 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 PROMOTION DU TOURISME INTERNE

ACTION 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

ACTION 03 PROMOTION DES LOISIRS

ACTION 04 AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Promotion de la destination Cameroun.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DU TOURISME INTERNE

Cette action comporte 03 activités.

OBJECTIF 1 DEVELOPPER LA CULTURE TOURISTIQUE DES RESIDENTS.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur

PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1	Nombre de touristes internes identifiés	nb	2011	3 000 000	2015	9 000 000
---	---	----	------	-----------	------	-----------

ACTION 02**PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR**

Cette action comporte une seule activité

OBJECTIF 1 Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de touristes internationaux	nb	2011	604 054	2015	1 500 000

ACTION 03**PROMOTION DES LOISIRS**

Cette action comporte 5 activités.

OBJECTIF 1 DEVELOPPER UNE CULTURE DES LOISIRS.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	NOMBRE DE CLASSES PROMENADES, DE COLONIES DE VACANCE ET CAMPS DE VACANCE ORGANISE	nb	2011	0	2015	200
2	NOMBRE DE CLUBS DE LOISIRS CREEES UNIVERSITES, LYCEES ET COLLEGES	nb	2011	0	2015	24

ACTION 04**AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS**

Cette action comporte 5 activités.

OBJECTIF 1 ARRIMER TOUS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISME AUX NORMES INTERNATIONALES DE CLASSEMENT.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE LOISIRS, ET D'AGENCES DE TOURISME AUTORISES	nb	2012	2 470	2015	7 000
2	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT, DE RESTAURATION ET DE LOISIRS, ET D'AGENCES DE TOURISME CLASSES OU RECLASSES	nb	2011	388	2015	700
3	NOMBRE DE SESSIONS DE LA CTN-ET et CC-ET TENUES	nb	2011	72	2015	250

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	392 474 000	392 474 000	0	0	392 474 000	392 474 000
02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	210 630 000	210 630 000	0	0	210 630 000	210 630 000
03	PROMOTION DES LOISIRS	250 000 000	250 000 000	0	0	250 000 000	250 000 000
04	AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	102 394 000	102 394 000	0	0	102 394 000	102 394 000
Total		955 498 000	955 498 000	0	0	955 498 000	955 498 000

page intercalaire

8. PROGRAMME 319

RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE
DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MBO Théophile
Chef de Division de la Planification et de la Coopération

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme 3 qui comprend 6 actions est décliné en objectifs, indicateurs et cibles de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous.

Ce programme sera coordonné à titre principal par le responsable suivant :

-Monsieur MBO THEOPHILE, Mlle : 368 862-X, Chef de Division de la Planification et de la Coopération.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer des outils d'accompagnement de la mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Stratégie de développement du tourisme et des loisirs élaborée et arrimée au DSCE	nb	2013	0	2015	1
2	Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs élaborée et validée	nb	2011	0	2012	1
3	Décret créant l'Office National du Tourisme et des Loisirs disponible	nb	2013	0	2015	1

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

ACTION 02 RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DU CADRE REGLEMENTAIRE

ACTION 03 MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

ACTION 04 AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS

ACTION 05 DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET DES LOISIRS

ACTION 07 AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME ET LOISIRS

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La mise en oeuvre de ce programme passe par :

- le développement des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs

Ainsi, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés et le paiement des salaires du personnel.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME

Assurer la formation et les dépenses du personnel.

OBJECTIF 1 DISPOSER D'UN OUTIL D'EVALUATION DES ACTIVITES TOURISTIQUES ET DES LOISIRS.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Part du tourisme dans le PIB	%	2011	3	2015	7
2	TAUX D'OCCUPATION DES STRUCTURES HOTELIERES	%	2011	20	2015	60

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DU CADRE REGLEMENTAIRE

Equiper les structures du MINTOUR

OBJECTIF 1 DISPOSER D'INSTRUMENTS DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS ARRIMEE AU DSCE	%	2011	0	2015	100

ACTION 03

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Encourager l'éthique professionnelle.

OBJECTIF 1 AMELIORER LE RESEAU ET PARC INFORMATIQUES POUR FACILITER L'ACCES AUX INFORMATIONS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage de services équipés et câblés au réseau Internet.	%	2011	40	2015	100

ACTION 04

AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS

OBJECTIF 1 ASSURER LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS A TRAVERS LES OUTILS MODERNES DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Budget Programme annuel élaboré, validé et exécuté.	-	2011	1	2015	1

ACTION 05

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET DES LOISIRS

OBJECTIF 1 AMELIORER LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de personnes formées	nb	2011	2 250	2015	4 500
2	Nombres de séminaires thématiques organisés	nb	2011	15	2015	30

ACTION 07

AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME ET LOISIRS

OBJECTIF 1 DEVELOPPER LE PROFESSIONNALISME DES ACTEURS

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Stratégie de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs élaborée et validée.	nb	2011	0	2015	1

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		en FCFA					
		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	138 660 000	138 660 000	0	0	138 660 000	138 660 000
02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DU CADRE REGLEMENTAIRE	0	0	120 000 000	60 000 000	120 000 000	60 000 000

PROGRAMME 319: RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	0	0	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
04	AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	42 500 000	42 500 000	0	0	42 500 000	42 500 000
05	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	286 997 000	286 997 000	0	0	286 997 000	286 997 000
07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME ET LOISIRS	0	0	180 000 000	70 000 000	180 000 000	70 000 000
Total		468 157 000	468 157 000	325 000 000	155 000 000	793 157 000	623 157 000

9. PROGRAMME 320

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DU MINTOUL

RESPONSABLE DU PROGRAMME
- **ABOUBAKAR**
Direction des Affaires Générales

page intercalaire

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme qui est le programme support comprend 3 actions déclinées en objectifs, indicateurs et cibles. Il sera coordonné à titre principal par le responsable suivant :

-Monsieur ABOUBAKAR, Mlle : 161876-I, Directeur des Affaires Générales.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer les capacités opérationnelles des services et améliorer la gouvernance

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de délégations départementales du MINTOUL construites	nb	2013	6	2015	46
2	Niveau des performances des services du MINTOUL	%	2013	75	2015	100
3	Pourcentage de responsables dotés de véhicules de fonction dans les services déconcentrés du MINTOUL	%	2013	14	2015	25
4	Pourcentage de responsables dotés de véhicules de fonction dans les services centraux du MINTOUL	%	2013	10	2015	20
5	Nombre de délégations régionales du MINTOUL construites	nb	2013	4	2015	8

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

ACTION 02 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

ACTION 03 AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et de la promotion de la bonne gouvernance.

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

Cette action présente 4 activités.

OBJECTIF 1 - ASSURER UNE GESTION HUMAINE, MATERIELLE ET FINANCIERE ADEQUATE

ASSURER UNE GESTION HUMAINE, MATERIELLE ET FINANCIERE ADEQUATE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	POURCENTAGE D'EVALUATION DES PERFORMANCES DES SERVICES	%	2011	75	2015	100
2	POURCENTAGE DES BUREAUX EQUIPES EN MOBILIERS	%	2011	70	2015	100

OBJECTIF 2 PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	POURCENTAGE DE PERSONNELS SENSIBILISEES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	%	2011	80	2015	100
2	POURCENTAGE DE PERSONNELS DOTES D'UN VEHICULE	%	2011	10	2015	100

ACTION 02

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES

cette action comporte 2 activités

OBJECTIF 1 Doter les services déconcentrés des cadres de travail décents.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de délégations départementales construites, réhabilitées, clôturées et/ou équipées	nb	2011	6	2015	49
2	*NOMBRE DE DELEGATIONS REGIONALES, CONSTRUITES, REHABILITEES, CLOTUREES ET/OU EQUIPEES	nb	2011	4	2015	12

ACTION 03

AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS

cette action comporte 2 activités

OBJECTIF 1 PROPOSER LES MESURES DE FACILITATION D'ENTREE, DE SEJOUR, DE SORTIE ET DE SECURITE DES TOURISTES.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de sessions du Comité ad hoc	nb	2011	8	2015	6
2	*NOMBRE DE SESSIONS DU CNT	nb	2011	16	2015	12

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 632 637 000	1 632 637 000	685 000 000	415 000 000	2 317 637 000	2 047 637 000
02	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	0	0	950 000 000	360 000 000	950 000 000	360 000 000
03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	30 688 000	30 688 000	0	0	30 688 000	30 688 000
Total		1 663 325 000	1 663 325 000	1 635 000 000	775 000 000	3 298 325 000	2 438 325 000

page intercalaire

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	PRODUCTION ET COMMERCE	19 227 457	9 487 000
Fonction	98	Tourisme et hôtellerie	19 227 457	9 487 000
Programme	317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TOURISME ET DES LOISIRS	14 180 477	5 470 020
Action	01	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	1 930 207	840 207
Article	33 00 02	Division des Sites Touristiques	1 260 207	360 207
Paragraphe	2012	Achats de procédés, modèles, dessins	75 000	5 000
	2020	Etude d'organisation	20 000	5 000
	2025	Evaluations de projets	150 000	17 000
	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	100 000	45 000
	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	225 000	110 000
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	80 000	20 000
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	10 000
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	365 000	80 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	175 000	28 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 420	3 420
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 869	2 869
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 990	1 990
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 819	5 819
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	14 022	14 022
	6217	Indemnités liées au statut général	4 296	4 296
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 191	2 191
Article	45 14 05	Délégation Départementale du Tourisme du Moungo	10 000	10 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000	10 000
Article	64 10 01	COMMUNE DE TIBATI	25 000	25 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	25 000	25 000
Article	64 10 02	COMMUNE DE BANYO	50 000	30 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	20 000	10 000
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	20 000
Article	64 11 87	COMMUNE DE MENGUEME	40 000	40 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	35 000	35 000
	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	5 000	5 000
Article	64 12 03	COMMUNE DE KETTE	50 000	40 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	40 000
Article	64 15 12	COMMUNE DE GUIDER	235 000	235 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	75 000	75 000
	2245	Achats de mobiliers et matériels pour l'équipement des logements de fonction	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	50 000	50 000
2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	30 000	30 000
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	100 000	60 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	100 000	60 000
Article 64 16 57	COMMUNE DE OKU	160 000	40 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	100 000	25 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	15 000
Action 02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	9 853 457	2 388 000
Article 33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	9 355 457	2 000 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	9 355 457	2 000 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	25 000	25 000
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
Article 37 00 05	Comité de suivi et de contrôle des travaux de construction de l'hôtel d'Ebolowa	23 000	23 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6269	Primes spécifiques	14 000	14 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Kani	50 000	30 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	30 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Tourisme de Dja et Lobo	400 000	310 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	400 000	310 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	2 396 813	2 241 813
Article 33 00 02	Division des Sites Touristiques	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2786	Achats de mobiliers et matériels à répartir	2 000 000	2 000 000
Article 33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	396 813	241 813
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	350 000	195 000
2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 890	11 890
6217	Indemnités liées au statut général	5 712	5 712
6218	Avantages en nature liés à la fonction	3 211	3 211
Action 04	APPUI A LA CONCEPTION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS TOURISTIQUES PAR LES TOURS OPERATEURS ET AGENTS DE VOYAGES		
Article			

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe			

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	955 498	955 498
Action 01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	392 474	392 474
Article 33 00 01	Direction de la Promotion du Tourisme et des Sites Touristiques	113 418	113 418
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 850	3 850
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 869	2 869
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	990	990
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	6 250	6 250
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 600	7 600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 950	7 950
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 400	3 400
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	74 022	74 022
6217	Indemnités liées au statut général	4 296	4 296
6218	Avantages en nature liés à la fonction	2 191	2 191
Article 44 10 10	Délégation Régionale du Tourisme de l'Adamaoua	14 660	14 660
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 420	2 420
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 475	2 475
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Tourisme du Centre à Yaoundé	14 165	14 165
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 925	1 925
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 475	2 475
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	13 965	13 965
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 925	1 925
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 475	2 475

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 650	1 650
6262	Gratifications		1 000	1 000
6267	Primes de rendement		1 800	1 800
Article 44 13 13	Délégation Régionale du Tourisme de l'Extrême-Nord		15 315	15 315
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 925	1 925
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau		1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 475	2 475
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		825	825
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 475	2 475
6262	Gratifications		1 000	1 000
6267	Primes de rendement		1 500	1 500
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Tourisme du Littoral		14 330	14 330
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		1 925	1 925
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		1 100	1 100
6103	Achats de mobilier de bureau		1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		2 750	2 750
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 650	1 650
6262	Gratifications		1 500	1 500
6267	Primes de rendement		1 500	1 500
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord		15 205	15 205
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 200	2 200
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		1 100	1 100
6103	Achats de mobilier de bureau		1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		1 925	1 925
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		825	825
6161	Entretien ordinaire des bâtiments		1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		2 750	2 750
6262	Gratifications		1 000	1 000
6267	Primes de rendement		1 500	1 500
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest		13 330	13 330

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 310	2 310
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 192	1 192
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 823	1 823
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 045	1 045
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 17 17	Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest	13 536	13 536
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 310	2 310
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 296	1 296
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 925	1 925
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 045	1 045
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 500	1 500
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	13 294	13 294
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 980	1 980
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 059	1 059
6103	Achats de mobilier de bureau	1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 925	1 925
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 595	1 595
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 925	1 925
6262	Gratifications	1 000	1 000
6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Tourisme du Sud-Ouest	12 620	12 620
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 980	1 980
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 210	1 210
6103	Achats de mobilier de bureau	1 210	1 210
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 925	1 925
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 100	1 100
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 045	1 045
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 650	1 650
6262	Gratifications	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6267	Primes de rendement	1 500	1 500
Article	45 10 05	Délégation Départementale du Tourisme de Djerem	5 878	5 878
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 200	1 200
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 757	1 757
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 10	Délégation Départementale du Tourisme de Faro et Déo	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Banyo	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mbere	5 316	5 316
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 824	1 824
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 10 25	Délégation Départementale du Tourisme Vina	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 11 10	Délégation Départementale du Tourisme de la Lekié	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 11 30	Délégation Départementale du Tourisme de la Mefou et Akono	4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Tourisme du Nyong et Kellé	4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Tourisme Nyong et So'o	4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
6262	Gratifications	600	600
6267	Primes de rendement	600	600
Article 45 12 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Boumba et Ngoko	4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Kadey		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 13 10	Délégation Départementale du Tourisme de Logone et Chari		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 13 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Danay		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 13 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Kani		5 606	5 606
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		1 684	1 684
6103	Achats de mobilier de bureau		1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Tsanaga		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Tourisme du Moungo		4 176	4 176

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 14 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Sanaga Maritime	5 076	5 076
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6263	Indemnités spécifiques	900	900
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BENOUE	5 012	5 012
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	923	923
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	876	876
	6103	Achats de mobilier de bureau	730	730
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 283	1 283
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 10	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME DU FARO	5 012	5 012
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	923	923
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	876	876
	6103	Achats de mobilier de bureau	730	730
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 283	1 283
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Louti	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 15 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Rey	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 16 10	Délégation Départementale du Tourisme du Bui	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 16 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Mentchum	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BAMBOUTOS	6 512	6 512
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	923	923
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 376	1 376
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 730	1 730
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 283	1 283
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 25	Délégation Départementale du Tourisme de la Menoua	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600
	6267	Primes de rendement	600	600
Article	45 17 40	Délégation Départementale du Tourisme du Noun	4 176	4 176
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	721	721
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	684	684
	6103	Achats de mobilier de bureau	570	570
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 001	1 001
	6262	Gratifications	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Tourisme de Dja et Lobo		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Tourisme de l'Océan		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		801	801
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		800	800
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Tourisme du Fako		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Manyu		4 176	4 176
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		721	721
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		684	684
6103	Achats de mobilier de bureau		570	570
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		1 001	1 001
6262	Gratifications		600	600
6267	Primes de rendement		600	600
Action 02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR		210 630	210 630
Article 51 52 02	Bureau d'Information Touristique de Washington		57 950	57 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 450	2 450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau		3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		4 000	4 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur		2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau		3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6142	Abonnements et consommations d'électricité	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6180	Assurances	2 000	2 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	12 000	12 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	9 500	9 500
Article 51 53 11	BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BEIJING	50 950	50 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 450	2 450
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	3 000	3 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	11 000	11 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	2 000	2 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	2 000	2 000
6263	Indemnités spécifiques	6 000	6 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	9 500	9 500
Article 51 54 03	Bureau d'Informations Touristiques à Paris	101 730	101 730
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 450	2 450
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 353	1 353
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 593	3 593
6141	Abonnements et consommations d'eau	2 000	2 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	3 720	3 720
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 474	2 474
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	3 300	3 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 042	7 042
6180	Assurances	7 150	7 150
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	10 686	10 686
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 437	1 437
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	1 925	1 925
6269	Primes spécifiques	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	31 100	31 100
Action 03	PROMOTION DES LOISIRS	250 000	250 000
Article 33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	250 000	250 000
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	250 000	250 000
Action 04	AMELIORATION DE LA QUALITE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES ET DES LOISIRS	102 394	102 394
Article 33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	66 019	66 019
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 873	5 873
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 970	2 970
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	990	990
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 373	8 373
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	31 890	31 890
6217	Indemnités liées au statut général	5 712	5 712
6218	Avantages en nature liés à la fonction	3 211	3 211
Article 35 00 25	Commission de classement et de reclassement des établissements de tourisme	36 375	36 375
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 050	4 050
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 600	3 600
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 100	4 100
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 475	2 475
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 150	5 150
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 750	2 750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 250	4 250
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 319	RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIRS	793 157	623 157
Action 01	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	138 660	138 660
Article 34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	138 660	138 660
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 160	4 160
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 890	1 890
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	972	972
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 160	2 160
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 590	5 590
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 100	10 100
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	75 887	75 887
6217	Indemnités liées au statut général	21 544	21 544
6218	Avantages en nature liés à la fonction	5 688	5 688
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	5 429	5 429
6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	4 532	4 532
6228	Avantages en nature liés à la fonction	708	708
Action 02	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATEGIQUE ET DU CADRE REGLEMENTAIRE	120 000	60 000
Article 34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	120 000	60 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	120 000	60 000
Action 03	MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'INFORMATISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS	25 000	25 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	25 000	25 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	25 000	25 000
Action 04	AMELIORATION DE LA PRODUCTION DE LA CHAINE PPBS	42 500	42 500
Article 37 00 01	Cellule de Préparation du Budget	30 882	30 882
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 620	1 620
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 726	3 726
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 458	1 458
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 240	3 240
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 538	2 538
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 300	2 300
6269	Primes spécifiques	16 000	16 000
Article 37 00 03	Cellule CDMT/DSRP	11 618	11 618
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 134	1 134
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 620	1 620
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	864	864
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Action 05	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	286 997	286 997

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	32 00 15	Division de la Formation en Tourisme Hotellerie et Loisirs	286 997	286 997
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 160	4 160
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 890	2 890
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 972	1 972
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	2 160	2 160
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 590	4 590
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 100	4 100
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	100 000	100 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	105 953	105 953
	6217	Indemnités liées au statut général	46 869	46 869
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	3 540	3 540
	6219	Prise en charge des nouveaux postes à créer	10 055	10 055
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	708	708
Action	07	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME ET LOISIRS	180 000	70 000
Article	32 00 15	Division de la Formation en Tourisme Hotellerie et Loisirs	180 000	70 000
Paragraphe	2020	Etude d'organisation	180 000	70 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 320	ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE DU MINTOUL	3 298 325	2 438 325
Action 01	COORDINATION DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	2 317 637	2 047 637
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre du Tourisme	115 544	115 544
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 662	6 662
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 530	12 530
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 352	12 352
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	70 000	70 000
6261	Heures supplémentaires	6 000	6 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	40 659	40 659
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 160	3 160
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 088	5 088
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 050	4 050
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 767	5 767
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	17 401	17 401
6217	Indemnités liées au statut général	2 715	2 715
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 416	1 416
6240	Personnel à solde globale	1 062	1 062
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	13 790	13 790
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 218	3 218
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 512	2 512
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 780	3 780
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 280	4 280
Article 28 00 01	Cellule Bonne Gouvernance	4 760	4 760
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 191	1 191
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	759	759
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	810	810
6263	Indemnités spécifiques	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	5 960	5 960
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	940	940
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	940	940
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 080	2 080
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	452 245	452 245
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 520	9 520
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 240	2 240
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 672	4 672
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 578	10 578

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 780	3 780
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 389	4 389
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	22 280	22 280
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	269 271	269 271
	6217	Indemnités liées au statut général	79 024	79 024
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	25 429	25 429
	6240	Personnel à solde globale	21 062	21 062
Article	32 00 11	Cellule de la Communication	13 026	13 026
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	598	598
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	540	540
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	8 085	8 085
	6217	Indemnités liées au statut général	958	958
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	845	845
	6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 007 557	737 557
Paragraphe	2261	Achats de mobilier de bureau	65 000	65 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	45 000	45 000
	2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	500 000	230 000
	2282	Achats de véhicules routiers de transport en commun (autocars, autobus, minicars)	60 000	60 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 068	17 068
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 443	7 443
	6103	Achats de mobilier de bureau	5 860	5 860
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	11 032	11 032
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 925	14 925
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 504	5 504
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	6 578	6 578
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 020	7 020
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	18 489	18 489
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	152 750	152 750
	6217	Indemnités liées au statut général	20 626	20 626
	6218	Avantages en nature liés à la fonction	24 062	24 062
	6262	Gratifications	8 000	8 000
	6263	Indemnités spécifiques	22 550	22 550
	6265	Indemnités de billetterie	650	650
	6267	Primes de rendement	6 000	6 000
	6269	Primes spécifiques	9 000	9 000
Article	35 00 05	Comité de lutte contre le VIH/SIDA	5 766	5 766
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 944	1 944

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 822	1 822
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 20	Commission Nationale Technique	8 617	8 617
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 237	2 237
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 540	1 540
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 410	3 410
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	1 430	1 430
Article 35 00 60	Commission des Marchés	45 396	45 396
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 080	1 080
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 106	1 106
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 430	2 430
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 780	10 780
Article 36 00 01	Brigade de Contrôle des Opérations Touristiques	8 225	8 225
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 850	1 850
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 475	2 475
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 300	2 300
6269	Primes spécifiques	1 600	1 600
Article 37 00 04	Cellule SIGIPES	14 050	14 050
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 430	2 430
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 620	1 620
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	567 042	567 042
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 290	7 290
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 819	8 819
6133	Frais de relève	7 512	7 512
6141	Abonnements et consommations d'eau	15 000	15 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	12 000	12 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	2 075	2 075
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	12 800	12 800
6162	Entretien des ascenseurs	19 320	19 320
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	8 900	8 900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	12 576	12 576
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	7 454	7 454
6172	Indemnités de mission à l'étranger	17 600	17 600
6175	Fêtes officielles et cérémonies	30 000	30 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	42 314	42 314
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	14 332	14 332

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 025	3 025
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	16 200	16 200
6186	Honoraires et frais annexes	5 625	5 625
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	268 000	268 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	12 200	12 200
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	12 000	12 000
6266	Indemnités de permanence	6 000	6 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	6 000	6 000
6721	Bourses d'études	20 000	20 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	15 000	15 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	15 000	15 000
Action 02	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	950 000	360 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord	170 000	45 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	170 000	45 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest	200 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	200 000	30 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest	30 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	30 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	170 000	45 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	170 000	45 000
Article 45 10 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Banyo	50 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	50 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
Article 45 11 51	Délégation Départementale du Tourisme du Nyong et Mfoumou	50 000	25 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	25 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Tsanaga	50 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Sanaga Maritime	50 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Louti	40 000	30 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	30 000
Article 45 15 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Rey	40 000	30 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	30 000
Article 45 17 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BAMBOUTOS	50 000	25 000
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	50 000	25 000
Action 03	AMELIORATION DES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DU TOURISME ET DES LOISIRS	30 688	30 688
Article 35 00 10	Conseil National du Tourisme	30 688	30 688
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 173	3 173
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 349	4 349
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 474	4 474
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 955	3 955
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	11 551	11 551
6217	Indemnités liées au statut général	1 794	1 794
6218	Avantages en nature liés à la fonction	1 062	1 062
6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	330	330
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		19 227 457	9 487 000